

Comité de pilotage des sites Natura 2000

- **Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805**
- **Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102**

Mercredi 13 mars 2024



Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805

Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

1 – Rappel du transfert de la compétence Natura 2000 vers la Région IDF – Renouvellement de la présidence des sites N2000

2 – Présentation des sites N2000

3 – Bilan des actions menées en 2023 (travaux, études, surveillances,...)

4 – Perspectives 2024

5 – Présentation de l'étude chiroptères (BIOTOPE)



Comité de pilotage Marais d'Itteville et Fontenay-le-Vicomte et Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne

Transfert de la coordination de Natura 2000 à la Région



Natura 2000 en Ile de France

33 sites (23 ZSC, 10 ZPS)

Des milieux très divers : massifs forestiers, landes sèches et humides, cours d'eau, pelouses calcaires, tourbières, etc.

32 espèces

42 habitats

43 espèces d'oiseaux

100 848 hectares (**8% du territoire**)

315 communes

1 site en milieu urbain dans le 93

1 site inter-régional (géré par la région Hauts-de-France)

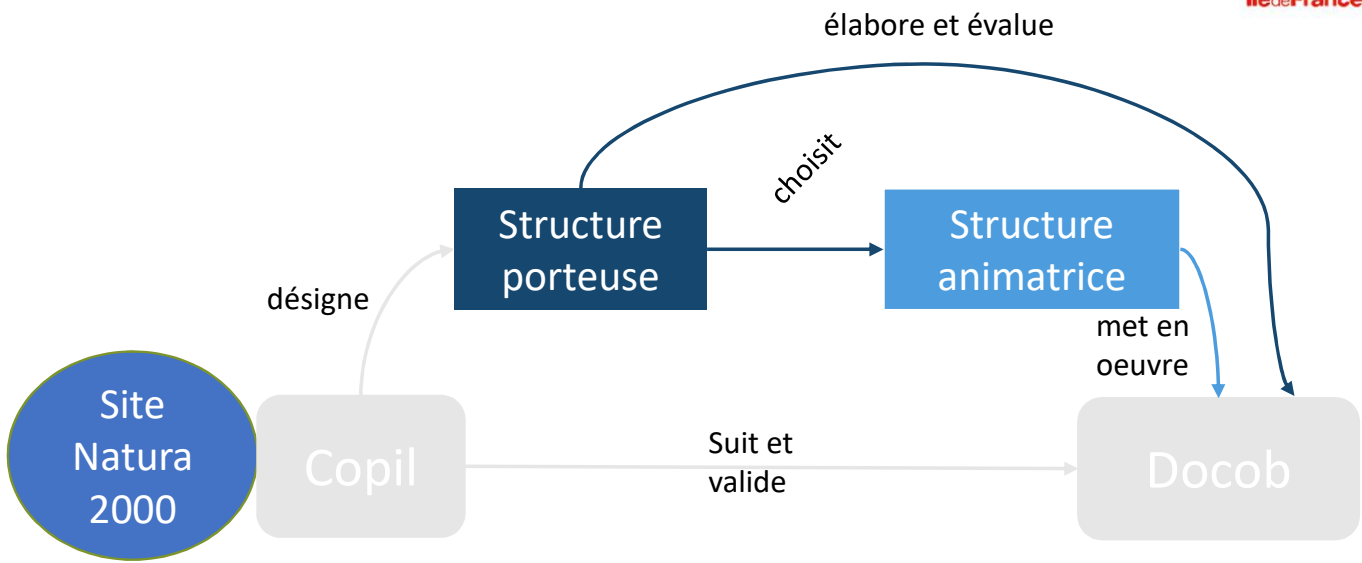
3 sites "orphelins"



Essonne
TERRE D'AVENIRS

La gouvernance Natura 2000

Nouveau rôle de la Région avec le transfert de compétences



Animation

Financements

Chartes

Contrats

MAEC

Titulaires de droits réels et personnels
(associations, propriétaires, etc.)



Transfert administratif et financier de l'Etat vers les Régions au 1^{er} janvier

Un transfert partiel

- Convoque les copils
- Valide les DOCOBs et veille à leur mise en œuvre
- Assure le portage des sites en l'absence de volontaires
- Appuie les structures porteuses
- Instruit les chartes
- Instruit les dossiers FEADER pour financer l'animation, les contrats ou la révision de DOCOBs



- Désigne ou étend les sites
- Rapporte les données à la Commission européenne
- Instruit les MAEC
- Instruit les Evaluations d'incidences



Les enjeux de la nouvelle compétence régionale

- Mise en place des **outils financiers**
 - Contrats, animation et révision de docob
 - Simplification des règles et dématérialisation
- Renforcement de la cohérence entre les politiques publiques: réserves naturelles, parcs naturels régionaux, etc.
- Développement d'un réseau régional Natura 2000
 - Formations des animateurs, journées techniques
 - Journée destinée aux élus le 07/12



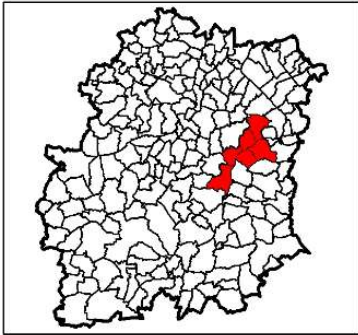
Présentation des sites Natura 2000

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Communes de Lisses, Mennecy, Echarcon, Vert-le-Petit, Fontenay-le-Vicomte et Itteville

Localisation des 2 sites Natura 2000 :

- ZPS des Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte
- ZSC des Marais des Basses vallées de l'Essonne et de la Juine



6 communes

- Echarcon
- Fontenay-le-Vicomte
- Itteville
- Lisses
- Mennecy
- Vert-le-Petit

Zone de protection spéciale (ZPS) (1996)

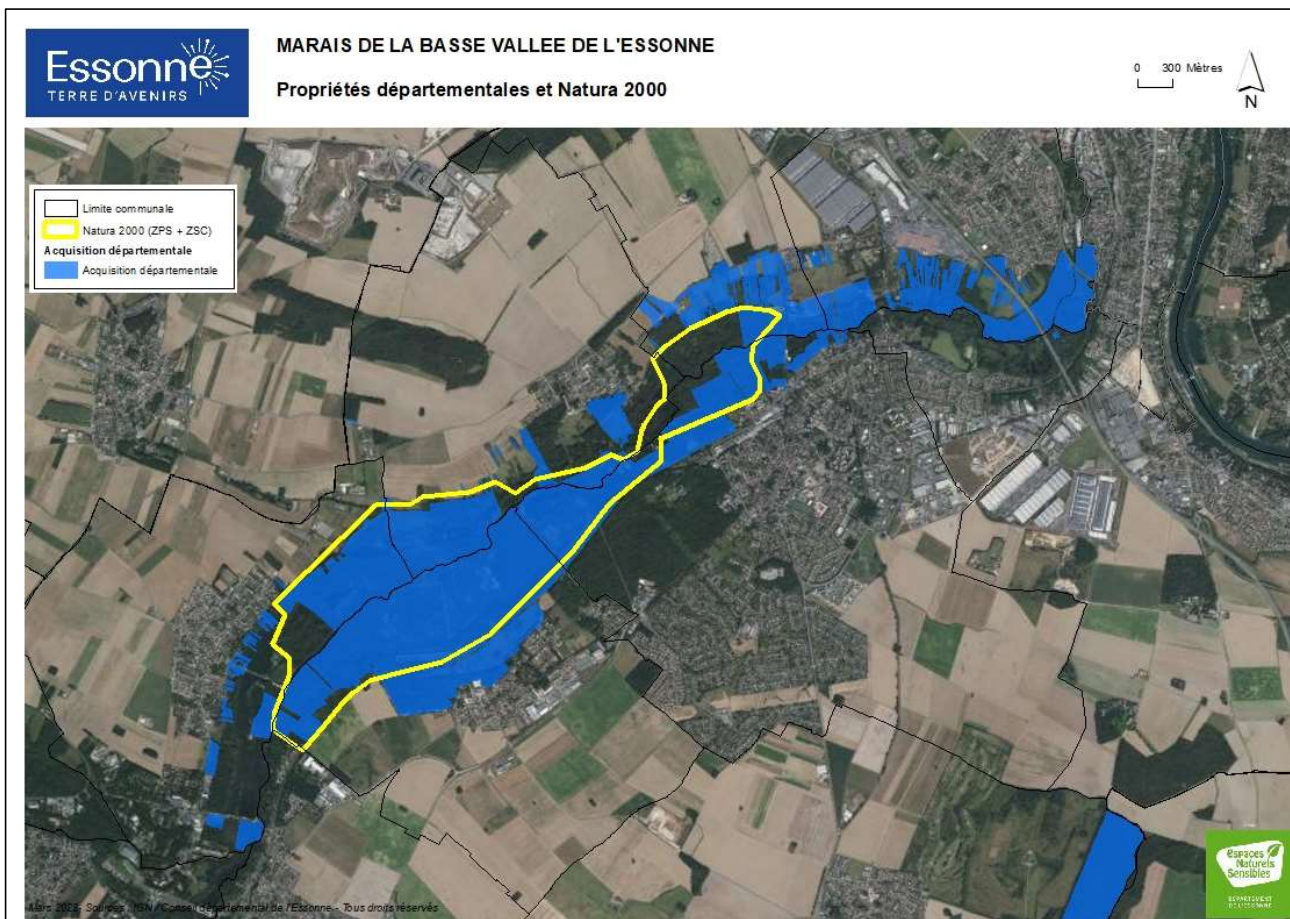
→ 522 ha

Zone spéciale de conservation (ZSC) (2002)

→ 397 ha



Présentation des sites Natura 2000



Propriétés départementales :

sur l'ensemble des sites N2000
(522 ha)

➡ **351 ha**

sur les MBVE

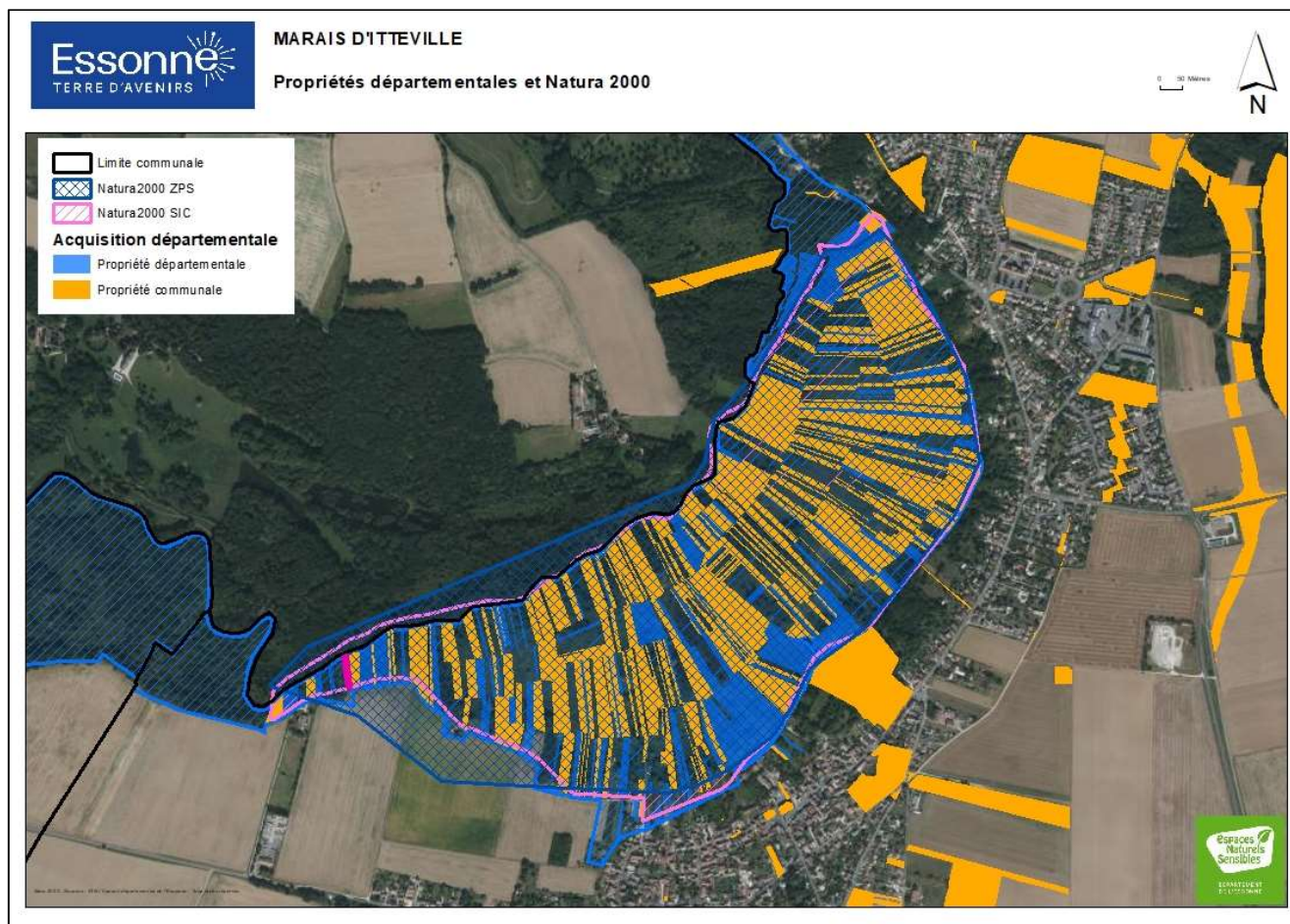
➡ **334 ha**

sur Itteville

➡ **17 ha**



Présentation des sites Natura 2000 : Marais d'Itteville



Marais d'Itteville : **80 ha**

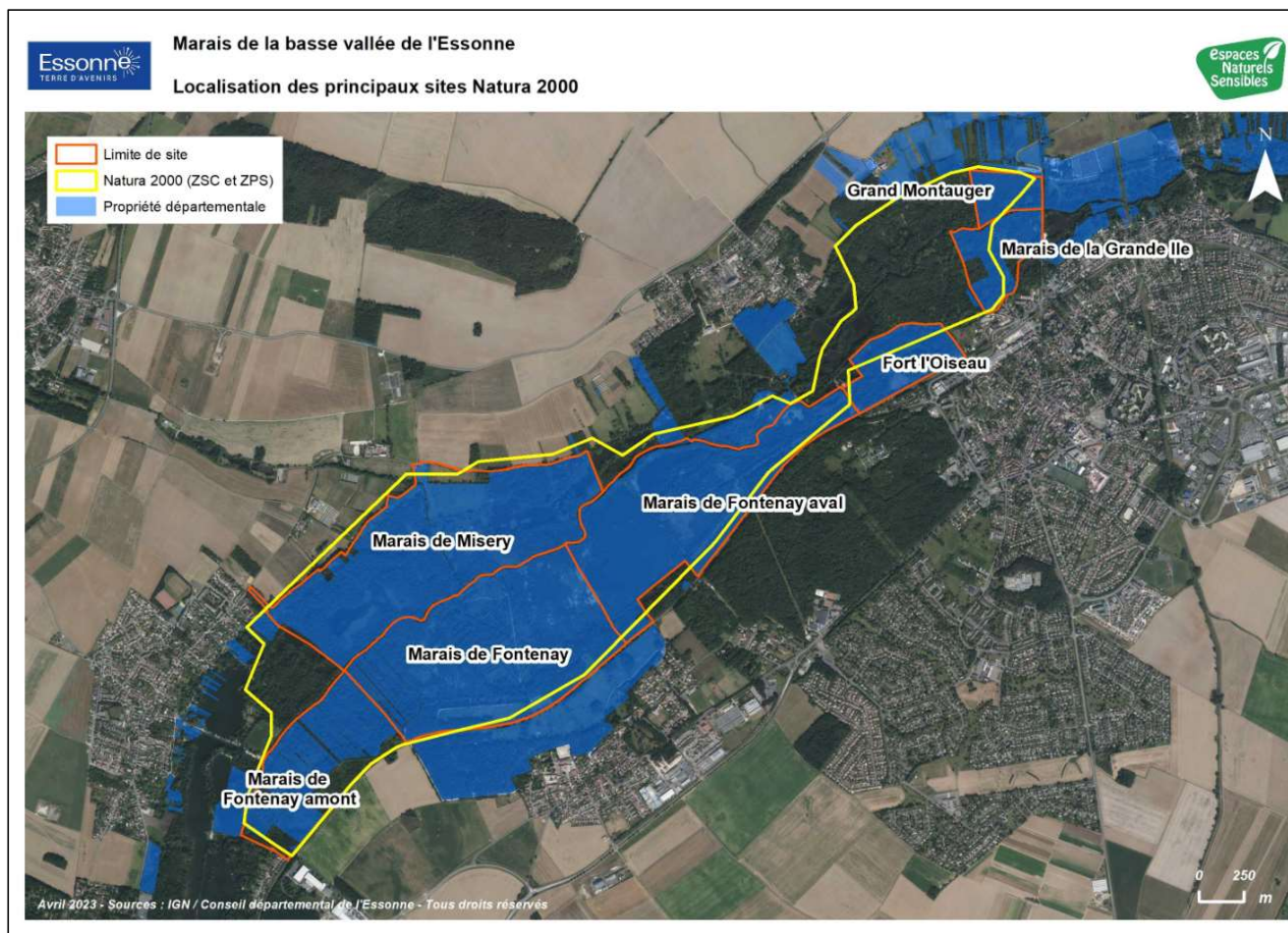
Commune → **33 ha**

Privées ⇒ **28 ha**

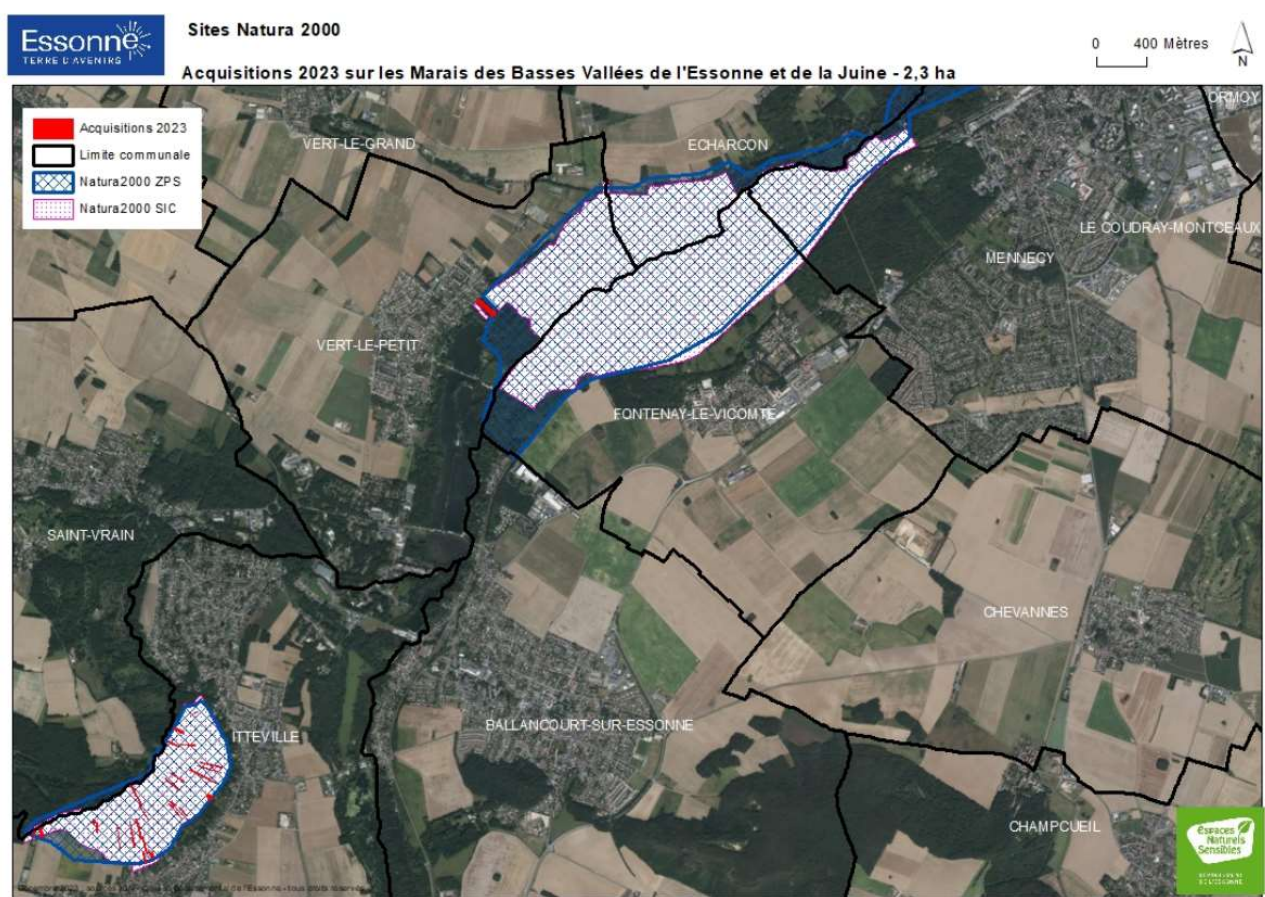
CD 91 → **19 ha**



Présentation des sites Natura 2000 : Marais départementaux



Nouvelles acquisitions 2023



- 1 parcelle de 0,6 ha sur la commune de Vert-le-Petit
- Plusieurs parcelles pour une surface totale de 1,7 ha sur la commune d'Itteville



Présentation et rappel des enjeux pour l'ensemble des sites Natura 2000

Le Document d'objectifs actualisé et adopté en **2021** a permis de mettre en évidence la présence d'habitats et d'espèces remarquables au titre des directives Habitats et Oiseaux :

➤ Zone spéciale de conservation (ZSC) :

9 habitats d'intérêt communautaire :

- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Charra* spp.
- Lacs eutrophes naturels avec végétation de l'*Hydrocharition*
- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitriche – Batrachion*
- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p* et du *Bidenton p.p.*
- Prairie à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
- Mégaphorbiaie hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin
- Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
- Marais calcaires à *Cladium mariscus*
- Forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*



Présentation et rappel des enjeux pour l'ensemble des sites Natura 2000

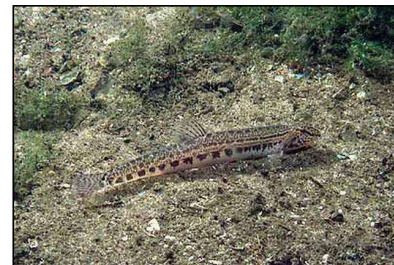
➤ Zone spéciale de conservation (ZSC) :

9 espèces d'intérêt communautaire :

- 1- Bouvière (*Rhodeus amarus*)
- 2- Loche de rivière (*Cobitis taenia*)
- 3- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 4- Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)
- 5- Vertigo étroit (*Vertigo angustior*)
- 6- Vertigo Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)
- 7- Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
- 8- Triton crêté (*Triturus cristatus*)
- 9- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)



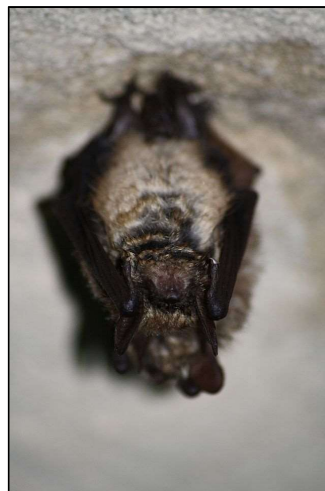
1



2



4



3



5



6



8



9



7



Présentation et rappel des enjeux pour la Directive Oiseaux

➤ Zone de protection spéciale (ZPS) :

9 espèces d'oiseaux :

- 1- Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- 2- Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
- 3- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- 4- Milan noir (*Milvus migrans*)
- 5- Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)
- 6- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)
- 7- Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)
- 8- Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)
- 9- Pic noir (*Dryocopus martius*)



1



2



4



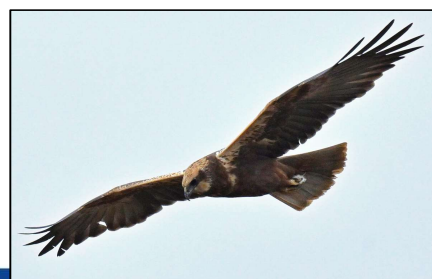
7



8



9



5



6



3



Travaux écologiques 2023

- Coupes des rejets de ligneux dans les roselières sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.



Travaux écologiques 2023

- Entretien des mégaphorbiaies sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.
- Réouverture des coulisses sur Misery (Réserve Herbou) et sur la Grande Ile
- Entretien des Cladiaies sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte



Gestion pastorale 2023

Arrivée de 4 nouvelles vaches Highlands cattle (Tulipe, Ruby, Trésor et Pharaon) sur le marais d'Itteville le 12 décembre.



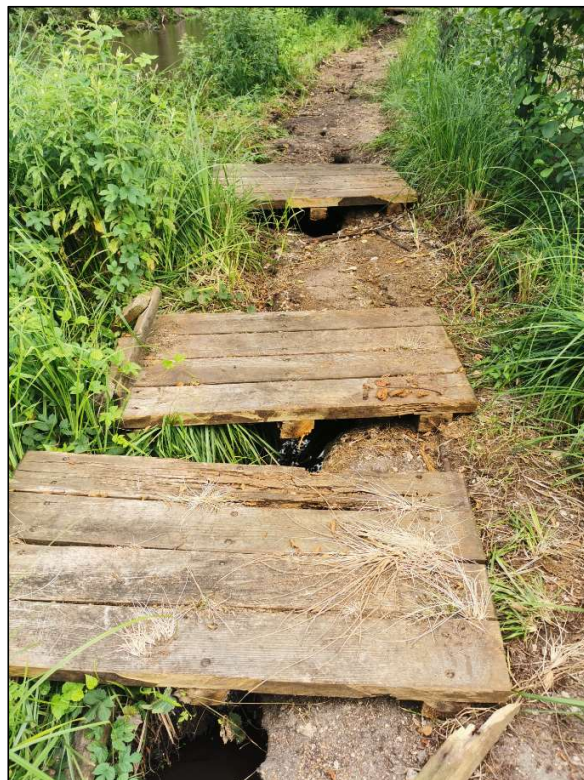
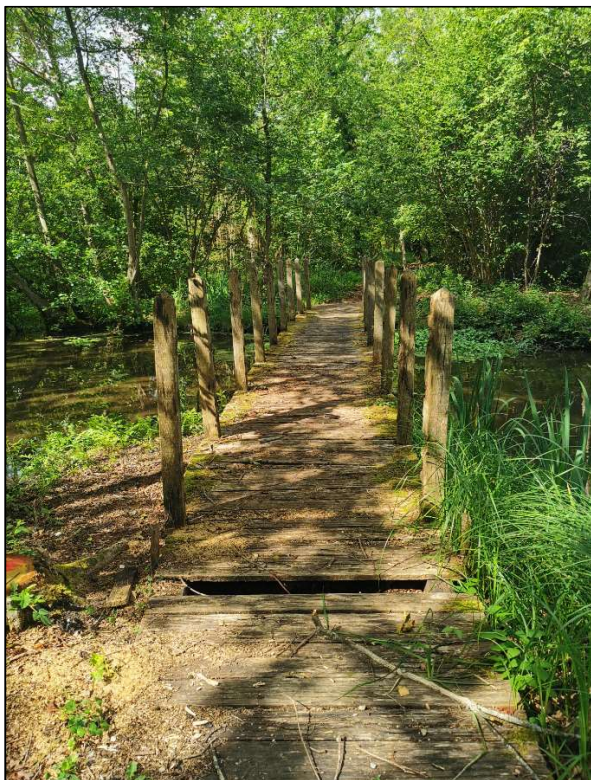
Travaux d'aménagements 2023

Remise en état des clôtures et portails des enclos du marais d'Itteville.



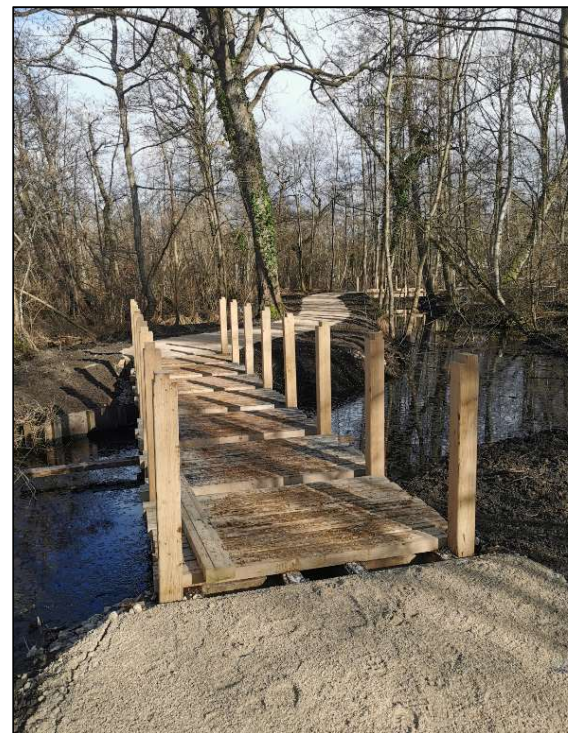
Travaux d'aménagements 2023

Réhabilitation des passerelles, platelages et chemins du marais de la Grande Ile (Mennecy).



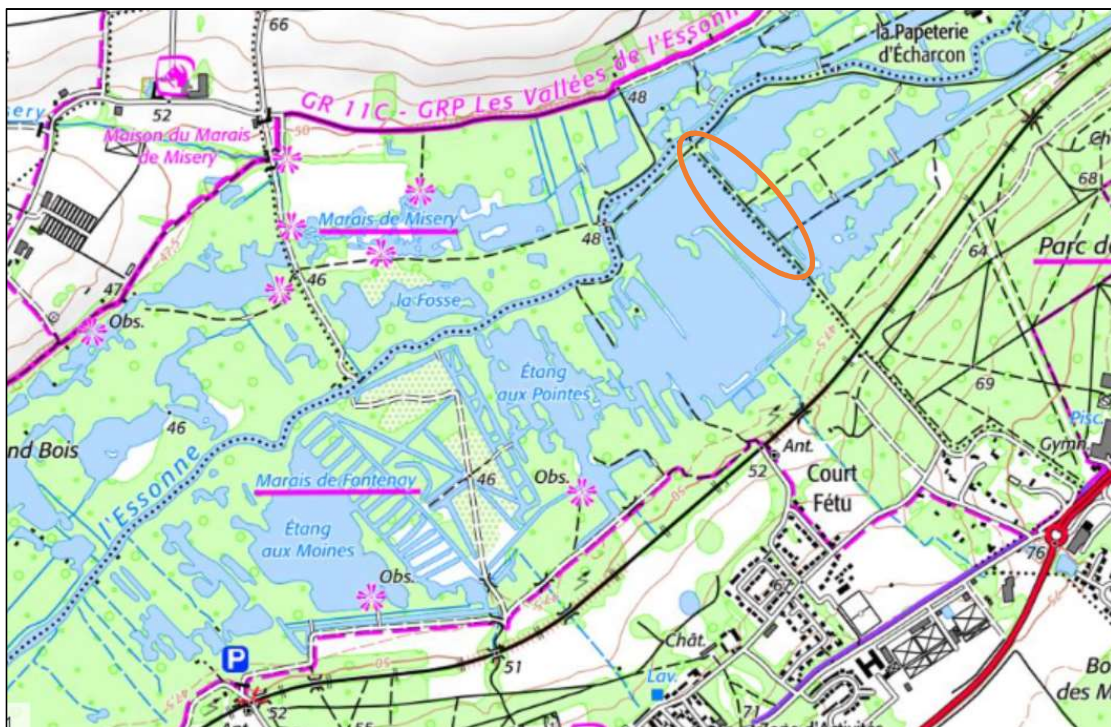
Travaux d'aménagements 2023

Réhabilitation des passerelles, platelages et chemins du marais de la Grande Ile (Mennecy).
Début des travaux été 2023 - réouverture prévisionnelle le 1^{er} juin 2024.



Travaux hydrauliques 2023

Poursuite des travaux pour conforter la berge entre le Grand Etang de Villeroy et les Etangs Darblay et du Y sur le marais de Fontenay-aval, conformément au Dossier loi sur l'eau déposé (n°91-2022-00016).



Travaux hydrauliques 2023



Installation de pieux-fagots pour limiter l'érosion de la berge

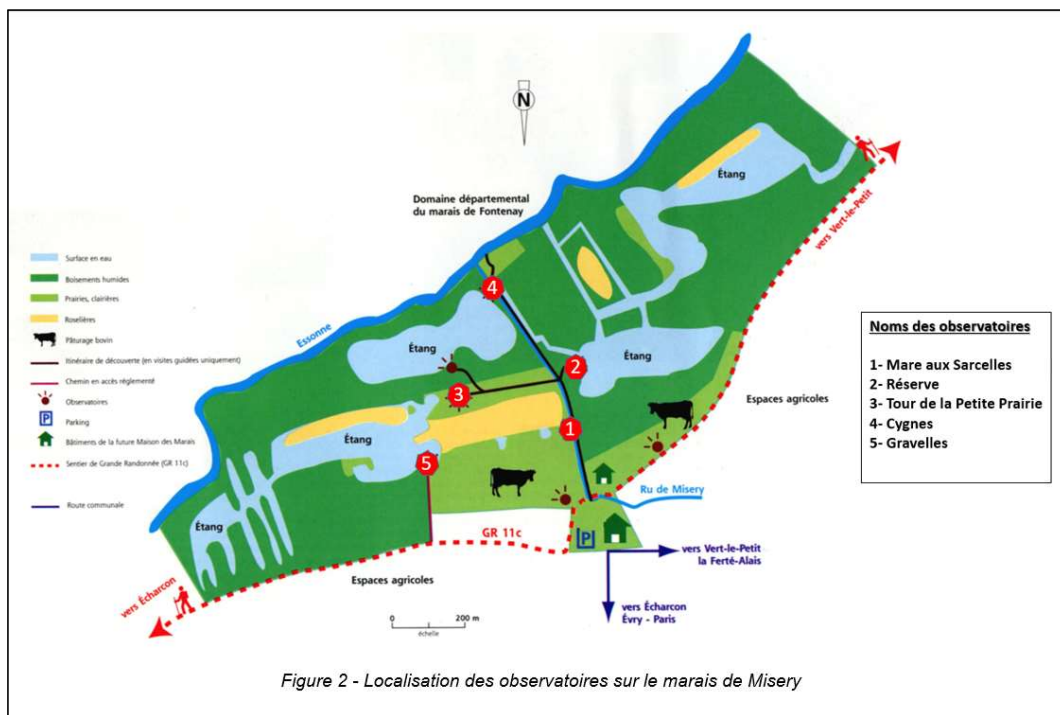


Nettoyage des fossés d'évacuation d'eau



Etudes 2023

Etudes préliminaires à la restauration de 5 observatoires du Marais de Misery.



Observatoire de la Mare aux Sarcelles



Etudes 2023

Observatoire de la Réserve et Tour de la Petite Prairie.



Observatoire de la Réserve



Tour de la Petite Prairie



Etudes 2023

Observatoire de l'Etang aux Cygnes et sa passerelle et observatoire des Gravelles.



Observatoire de l'Etang aux Cygnes et sa passerelle

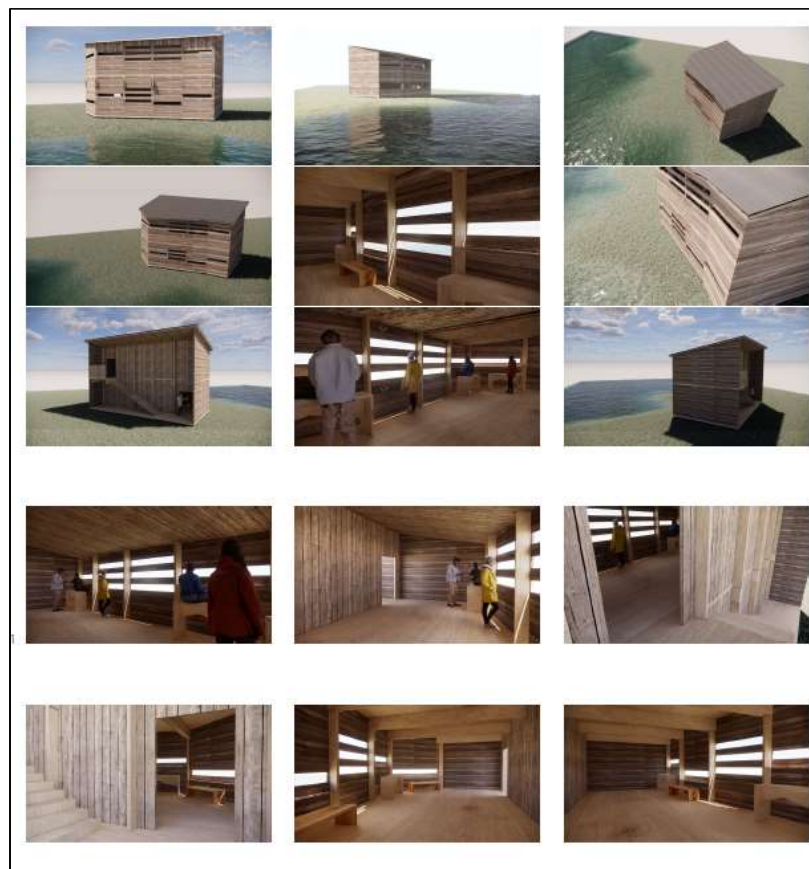


Observatoire des Gravelles



Etudes 2023

- Etudes PRO finalisées pour la Tour de la Petite Prairie et l'observatoire de l'Etang aux Cygnes et sa passerelle
- Etudes AVP pour les observatoires de la Réserve et des Gravelles



Travaux aménagement 2023



Début des travaux dans la Tour de la Petite Prairie en décembre. Ceux-ci permettront d'agrandir les fenestrons pour un meilleur confort d'observation, d'utiliser une longue-vue et offrir un accès plus faciles aux enfants.



Etudes 2023 : poursuite du programme STOC capture

➤ Poursuite du programme de **Suivi temporel des oiseaux communs** (4^{ème} année) : STOC capture sur le marais de Misery :

- 10 filets de 10 mètres de long installés,
- 3 sessions de baguage (mai-juin-juillet) de 5 heures du matin à 12h,
- **90** oiseaux capturés,
- **13** espèces différentes.

Résultats

Le nombre de captures est légèrement en hausse par rapport à 2022 (81) mais inférieur à 2021 (102).

Confirmation de la reproduction d'espèces peu courantes, typiques des zones humides (capture de jeunes) : Bouscarle de Cetti, Phragmite des joncs, Martin-pêcheur...

Un mâle de Phragmite des joncs, bagué en 2022, a été recapturé en 2023.

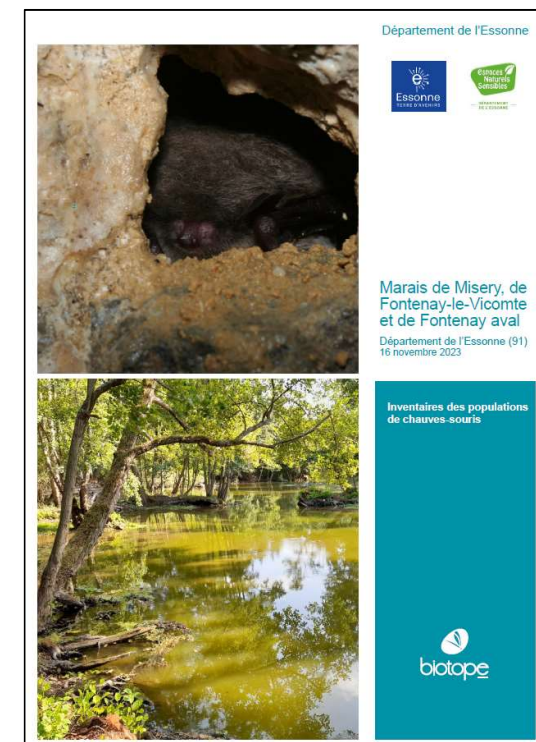


Espèces	Baguage 2023				Contrôles 2023				Total général
	Mai	Juin	Juillet	Total	Mai	Juin	Juillet	Total	
Bouscarle de Cetti			2	2			1	1	3
Fauvette à tête noire		3	6	9					9
Fauvette des jardins	2	1		3					3
Fauvette grisette	2			2	2	1		3	5
Hypolaïs polyglotte		2		2					2
Martin-pêcheur d'Europe		4	2	6					6
Merle noir			1	1					1
Mésange bleue			2	2			1	1	3
Mésange charbonnière		2	2	4					4
Phragmite des joncs	5		7	12	4	3	2	9	21
Pouillot véloce	1		1	2		1		1	3
Rossignol philomèle			1	1			2	2	3
Rougegorge familier			4	4		2		2	6
Rousserolle effarvatte		5	3	8			4	4	12
Rousserolle verderolle		3	5	8					8
Troglodyte mignon			1	1					1
Total	10	20	37	67	6	7	10	23	90



Etudes 2023 : étude chiroptères sur les marais de Misery, de Fontenay et de Fontenay-aval

Objectif : actualisation des inventaires effectués en 2019 pour évaluer l'évolution des populations des chauves-souris présentes sur ces marais.



Suivis écologiques des espèces d'intérêt communautaire

- **Blongios nain** : Présence de 2 mâles potentiels sur les marais de Misery et de Fontenay. Pas de femelle observée avec certitude. Pas de reproduction avérée.
- **Balbuzard pêcheur** : reproduction d'un couple sur le marais de Fontenay-aval : **1** jeune à l'envol.



Blongios nain mâle à Misery le 4 juillet



Opération de baguage du jeune le 23 juin



Suivis écologiques des espèces d'intérêt communautaire

- **Sterne pierregarin** : **12** couples nicheurs sur le radeau ont permis l'envol de 7 jeunes.
- **Milan noir** : **5** couples reproducteurs sur le marais de Misery + Fontenay-aval (au moins **2** jeunes à l'envol). Les feuilles ne permettent pas de suivre précisément le nombre de jeunes sur chaque nid.
- **Butor étoilé** : **3** oiseaux ont été observés en janvier 2023 sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.
- **Busard des roseaux** : présence de cette espèce mais pas de preuve de nidification.



Jeune Milan noir – Marais de Fontenay - 2023

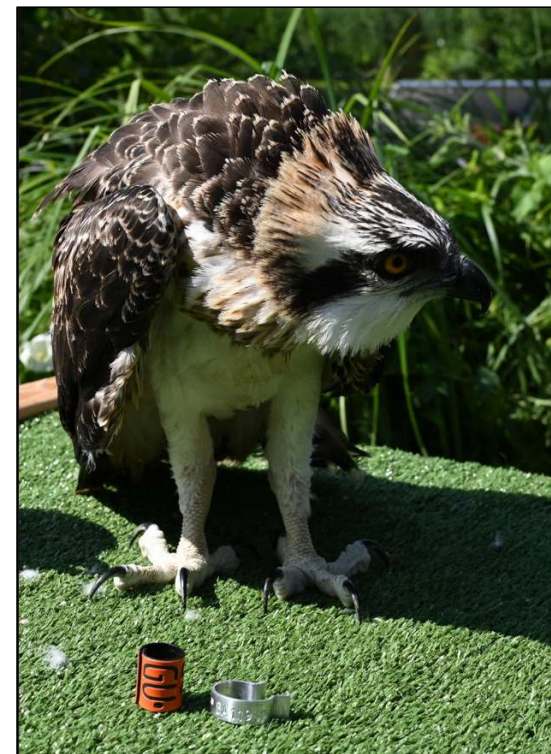


Zoom sur le Balbuzard pêcheur

- Mâle né en Essonne en 2009 (Misery), se reproduit depuis 2015 : 2015 (*1), 2016 (*1), 2017 (*1) et 2018 (*1) avec sa mère.
- Femelle non baguée supposée venir depuis 2019.
- Aire artificielle du marais de Fontenay utilisée
- 1 jeune à l'envol
- Baguage du jeune



Accouplement le 15 mars 2023



Baguage du jeune le 23 juin 2023



Contrôles bagues 2023

Jl. Balbuzard mâle né à Misery en 2020

Le 21 juillet 2023 vu sur le nid Aulnes (forêt d'Orléans). Il sera chassé par le mâle X3 noire, alors que sa famille est déjà partie. Photo camera piège.



Contrôles bagues 2023

PKI Balbuzard femelle née sur l'aire de Fontenay en 2022

Le 26 décembre 2023, PKI est photographiée en Gambie (limite Sénégal), Halahin River area.



Contrôles bagues 2023

KJ. Balbuzard mâle né sur l'aire de Misery en 2021

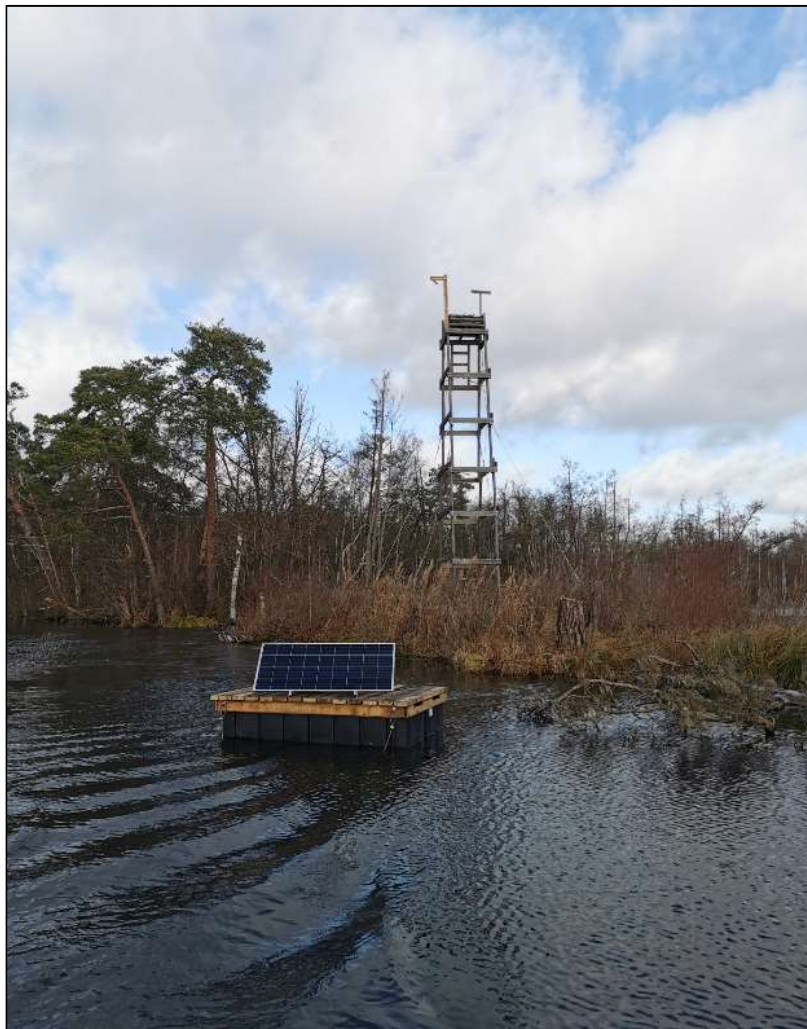
Le 9 août 2023, KJ. est observé sur l'aire de Fontenay-aval par la webcam.



Installation des webcams sur les aires de Balbuzard pêcheur

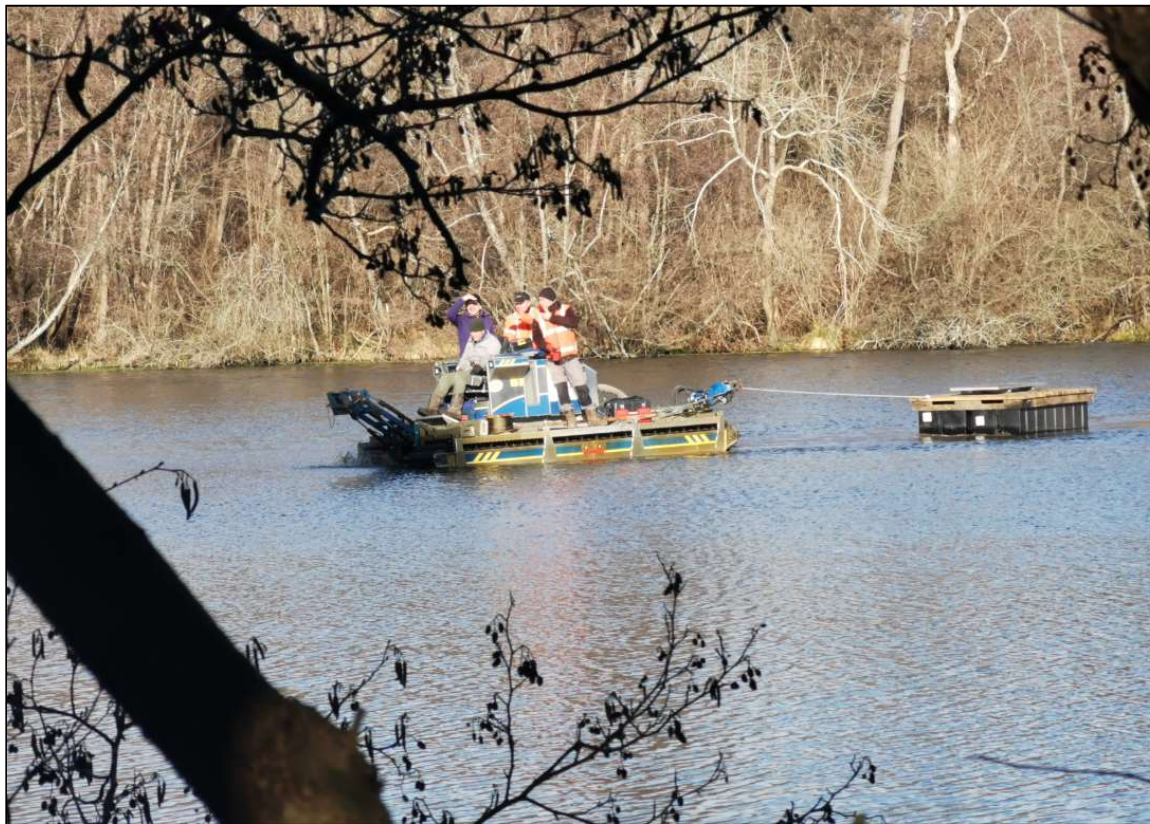
Marais de Fontenay
Mercredi 11 janvier 2023





Marais de Fontenay
Mercredi 11 janvier 2023





Marais de Misery

Mercredi 11 janvier
2023





Marais de Misery
Mercredi 11 janvier 2023





Webcam du marais de Fontenay-le-Vicomte

- Arrivée de la femelle le 9 mars : [ici](#)
- Arrivée du mâle et accouplement le 15 mars : [ici](#) (2'10)
- Ponte du 1^{er} œuf le 30 mars : [ici](#) (2^{ème} œuf le 3 avril et 3^{ème} œuf le 7 avril)
- Eclosion du 3^{ème} œuf le 14 mai : [ici](#) (2 premiers ont éclos le 9 mai)
- Nourrissage du jeune : [ici](#)
- Essais du vol : [ici](#)
- Brochet au menu : [ici](#)
- Retrouvailles familiales (KJ. né en 2021 à Misery) : [ici](#)
- 1^{er} envol le dimanche 2 juillet (pas sur une séquence filmée)



Webcam du marais de Misery

- Canard colvert le 23 mars: [ici](#)
- Milans noirs et jeune lièvre le 2 avril : [ici](#)
- Accouplement Milans noirs le 16 avril : [ici](#) (1'45)
- Bernache du Canada couve en avril ! : [ici](#)
- Le grand saut le 26 avril : [ici](#)
- Buse variable le 29 juillet : [ici](#)
- Autour des palombes le 5 octobre : [ici](#)
- Ecureuil le 7 octobre : [ici](#)

Bilan connexions page webcams 2023 :

- 1977 connexions
- 3 connexions à l'étranger
- 6^{ème} position des pages les plus consultées (sur 800)



Reproduction d'un couple de Bernache du Canada – Aire du Marais de Misery



Installation de la webcam sur le radeau à Sternes pierregarin

Marais de Fontenay
Mercredi 13 décembre 2023



Marais de Fontenay



Viewsurf

< 16 févr. 2024 13:15 > >

fr



Zoom sur l'Autour des palombes

Après avoir supposé pendant de nombreuses années la nidification de ce très discret rapace, une aire avec des jeunes a été trouvée sur le marais de Misery, prouvant enfin la reproduction de cette espèce.



Aire d'Autour des palombes– Marais de Misery – 23 juin



Autour femelle avec sa proie (Pigeon ramier)



Régulation des sangliers

➤ Afin de limiter l'impact des sangliers sur certains milieux naturels et sur la reproduction d'oiseaux nicheurs (dans les roselières notamment), il a été mis en place une **régulation de la population de sangliers** en partenariat avec la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France (FICIF) :

- Marais de Misery : **5** sangliers prélevés
- Marais de Fontenay-le-Vicomte : **3** sangliers prélevés
- Marais de Fontenay-aval : **10** sangliers prélevés
- Marais d'Itteville (chasse locale) : **40** sangliers prélevés



Surveillances 2023



Acte de braconnage – Marais de Fontenay

- **93 heures** réalisées par l'équipe des gardes-animateurs en 2022
- **4 opérations coups de poing** menées avec des partenaires (Gendarmerie du Poste à cheval de St Chéron, Fédération de Pêche de l'Essonne et Office français de la biodiversité)
- **4 PV** dressés (infraction pêche)
- **15 signalements** sur l'application Veille nature 91



Animations 2023

- **12** animations scolaires : **265** enfants
- **11** animations grand public : **259** personnes



Chantier nature dans la cladiaie avec UICN – Marais de Misery



Chantier nature dans la roselière avec UICN – Marais de Misery



Animations 2023

- Animation avec le service UMS PatriNat de Brunoy sur le marais de Misery



Liste verte UICN

Les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine ont été labellisés en 2021 sur la prestigieuse Liste verte de l'UICN.

2023 : rapport d'évaluation à mi-parcours validé par le groupe d'experts français de la Liste verte.

DÉLIBÉRATION DU GROUPE D'EXPERTS FRANÇAIS DE LA LISTE VERTE (le 04/12/2023)

Après présentation de cette évaluation à mi-parcours et échanges, les experts du Groupe de travail de la Liste verte sont favorables au maintien du label Liste verte à l'unanimité pour l'Espace naturel sensible des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine.

Jean-Philippe SIBLET, Président du Groupe d'experts français de la Liste verte



Liste Verte

Aires Protégées | Conservées



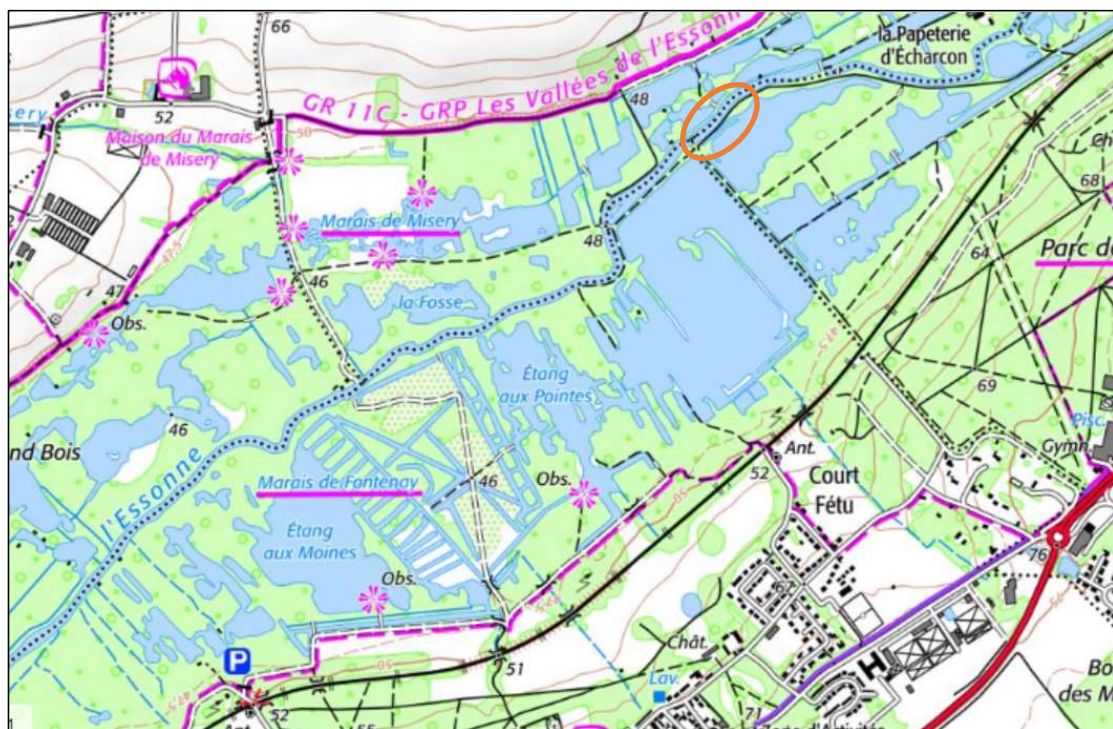
Perspectives 2024 : travaux écologiques

- **Poursuite des entretiens** des roselières et des mégaphorbiaies
- **Poursuite des sécurisations** des arbres menaçants
- Mise en place d'un cheptel de **vaches écossaises élevées en « bio »** sur le marais de Misery



Perspectives 2024 : travaux

Poursuite des travaux de **confortement de berges** (berge de l'Essonne – Marais de Fontenay aval)



Perspectives 2024 : travaux

Poursuite des travaux de **confortement de berges** (berge de l'Essonne – Marais de Fontenay aval)



Perspectives 2024 : travaux

Finalisation des travaux de **remise en état du marais de la Grande-Ile**



Perspectives 2024 : travaux

Réhabilitation de l'observatoire de l'étang aux Cygnes et sa passerelle (Marais de Misery)



Perspectives 2024 : études

- **Suivis écologiques** des espèces d'intérêts communautaires.
- Inventaires des **vertigos** sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.
- **Pose de balise GPS** sur les jeunes Balbuzards pêcheurs.
- Finalisation de l'étude (PRO) de **remise en état des 2 derniers observatoires** du marais de Misery (Réserve et Gravelles).



Perspectives 2024 : surveillances

- Mise en place de plusieurs pièges photos pour lutter contre les incivilités et le braconnage.
- Reconduction « **d'opérations coup de poing** » avec la Gendarmerie et l'OFB pour lutter contre le braconnage pêche.



Merci pour votre attention

Conseil départemental de l'Essonne
Direction de l'environnement
Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles
Hôtel du Département - Boulevard de France
Évry-Courcouronnes - 91012 Évry cedex
Tél. : 01 60 91 97 34 / Courriel : espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr

Crédits photos : Dominique Chambrillon – Julien Daubignard - Alain Desbruères - CENS – Cindy Fournier – Philippe Gourdain - Wikimedia commons





**Marais de Misery, de
Fontenay-le-Vicomte et
de Fontenay-aval**

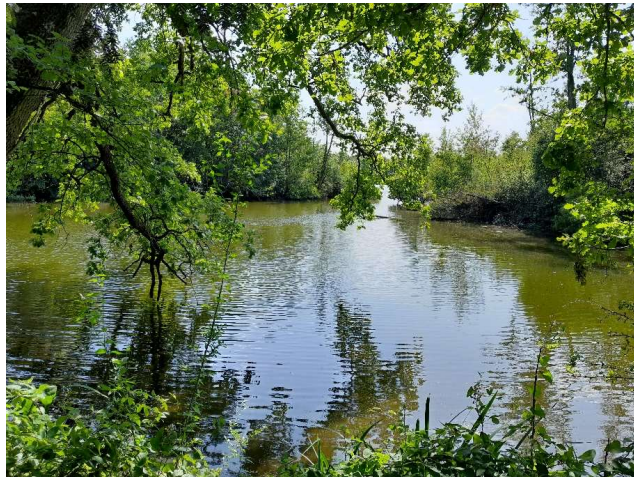
—

**Inventaires des
populations de
chauves-souris**

Objectif de l'étude

Les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay aval sont trois marais localisés au sein de la vallée de l'Essonne. Ces trois marais font partie du site Natura 2000 : FR1100805 - Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne :

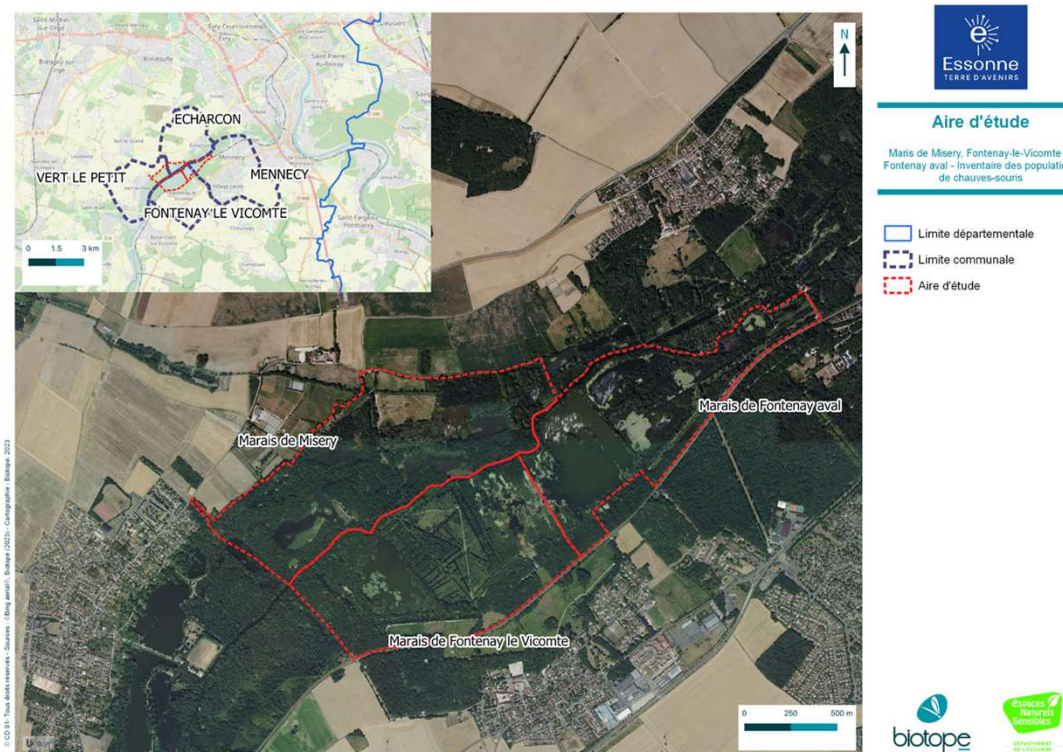
- Actualiser les inventaires effectués en 2019 ;
- Evaluer l'évolution des populations des chauves-souris présente sur ces marais.



Aire d'étude

Les trois marais sont localisés sur les communes de Fontenay-le-Vicomte, Mennecey, Vert-le-Petit et Echarcon. Ils couvrent une surface totale proche de 270 ha.

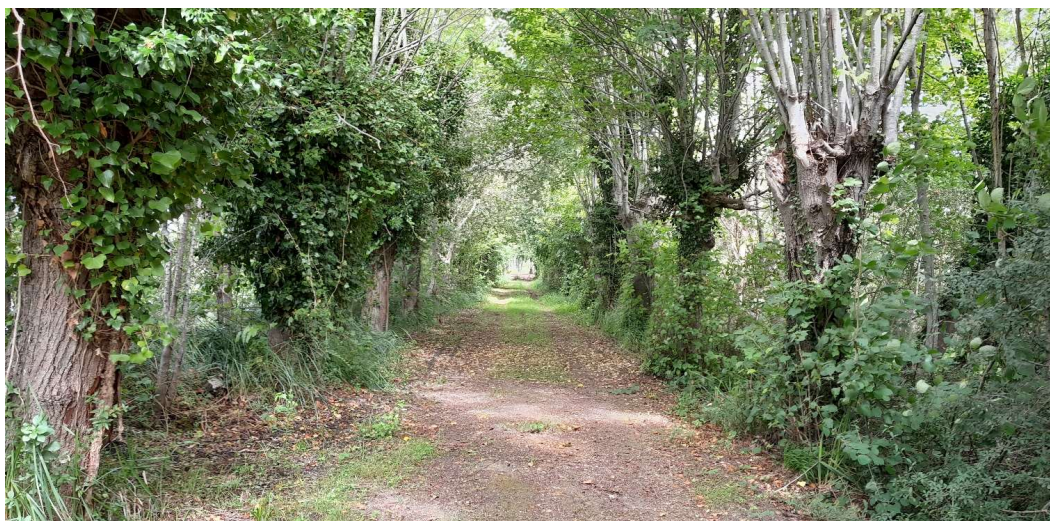
- Marais de Fontenay-le-Vicomte : 87,34 ha ;
- Marais de Fontenay aval : 83,20 ha ;
- Marais de Misery : 98,92 ha.



Méthodologie mise en œuvre

Inventaire acoustique des chauves-souris :

- Deux périodes suivies : mise bas (juin - juillet) et « swarming » (août – septembre)
- Enregistreurs automatiques type SM4bat
- 10 points d'écoutes sur des nuits complètes réparties sur l'ensemble des 3 marais
- 3 parcours pédestres nocturnes avec enregistreur manuel (Pettersson u384)
- 2 nuits d'écoute consécutives par périodes et par points



Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay-aval - Inventaires des populations de chauves-souris | Département de l'Essonne

Méthodologie mise en œuvre



Résultats des prospections nocturnes

12 espèces de chauves-souris identifiées dans le cadre de cet inventaire, soit 60 % des espèces recensées en Île-de-France

- **Grand Murin**
- Murin à moustaches
- **Murin à oreilles échancrées**
- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Pipistrelle pygmée
- Sérotine commune
- Groupe Oreillard gris / O. roux

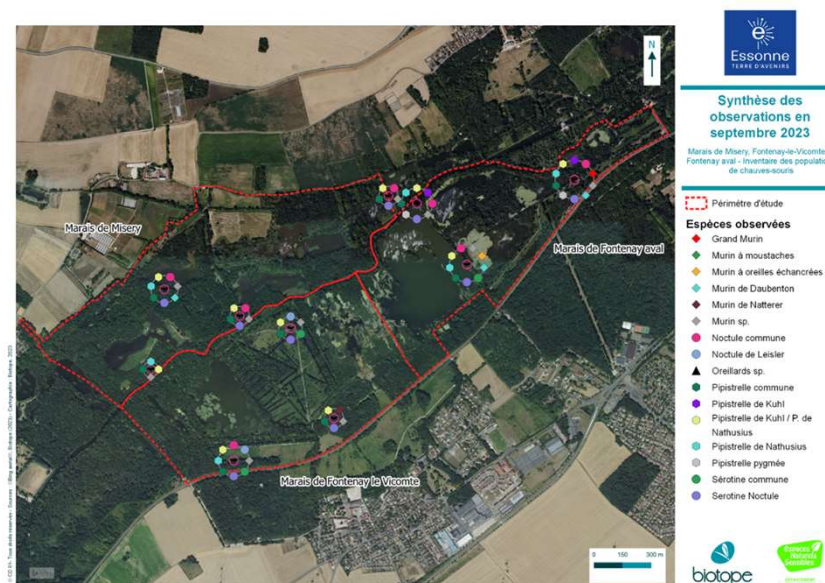
2 espèces Annexe II ont été observés sur les marais en 2023, sauf le Murin de Bechstein ;

Pipistrelle pygmée et Grand Murin : 2 nouvelles espèces en comparaison avec les inventaires précédents



Résultats des prospections nocturnes

Pour finir, les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay-aval accueille 13 espèces et 4 groupes d'espèces. Ce qui constitue une diversité d'espèces remarquables au niveau régional avec 70% des espèces franciliennes.



Résultats des prospections nocturnes

- **Niveau d'activité :**

Les niveaux d'activité sont, toutes espèces confondues, importants quelque soit la période d'inventaire : **Très forte**

La **Pipistrelle commune** et le **Murin de Daubenton** sont les deux espèces montrant les niveaux d'activité les plus importants (Très forte).

L'ensemble des autres espèces montrent également des niveaux d'activité importants (moyenne à forte).

En période de migration, la **Pipistrelle de Nathusius** est particulièrement bien présente sur les marais : niveaux d'activité « Très forte ».



Résultats des prospections nocturnes

Au regard des milieux, des statuts de conservation des espèces et des effectifs observés :

- **1 espèce constitue un enjeu écologique très fort** (Murin de Daubenton) ;
- 5 espèces constituent un enjeu écologique fort (Sérotine commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Noctule commune et Noctule de Leisler) ;
- 8 espèces constituent un enjeu écologique moyen (Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Murin de Natterer, Murin à moustaches, Pipistrelle de Kuhl, Oreillard roux et Oreillard gris).

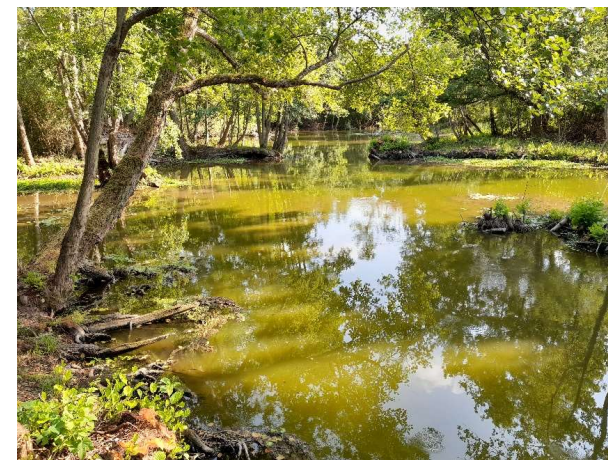


Bilan concernant les chiroptères et enjeux associés

Diversité importante de chauves-souris au sein des marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et Fontenay aval.

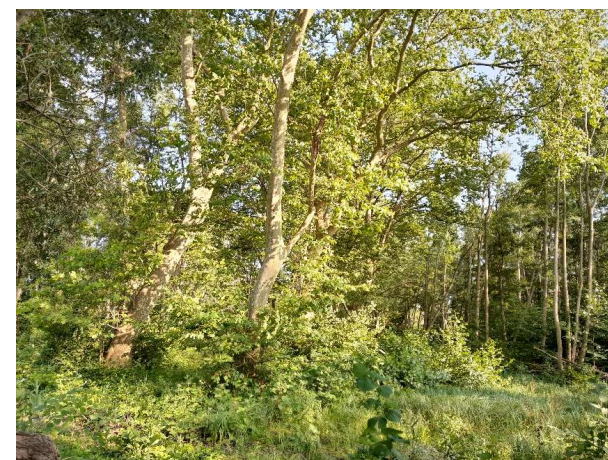
Population particulièrement importante de **Murin de Daubenton** et de Pipistrelles dont principalement **Pipistrelle commune et Pipistrelle de Nathusius**

En période de migration, la **Pipistrelle de Nathusius** est abondante (nombreux cris sociaux)



Les zones humides (étangs, marais, prairies humides, ...) constituent des habitats de chasse riche en insectes

Les boisements constituent à la fois des habitats de chasse et offrent des possibilités de gîtes pour certaines espèces (pipistrelles, noctules, Murin de Daubenton, ...)



Perspective

- Maintenir une gestion favorable aux chauves-souris :
 - Prise en compte lors des opérations de gestions forestières (coupe)
 - Maintien des prairies pâturées
- Développer un réseau de gîtes favorables aux chauves-souris (forestier ou anthropique)
- Recherche de colonie ou gîte avec la mise en place de protocole spécifique de capture et de télémétrie (Murin de Daubenton / Pipistrelle de Nathusius)

